**Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée BAR-EQ-110,
définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur.**

A/ BAR-EQ-110 (v. A15.1) : Mise en place, dans les parties communes, d'un luminaire à modules LED avec dispositif de contrôle intégré au luminaire

*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) : ……
Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) : ……
Référence de la facture : ……
*Pour les personnes morales : nom du site des travaux ou nom de la copropriété : ……
*Adresse des travaux : ……
Complément d'adresse : ……
*Code postal : ……
*Ville : ……

*Les luminaires sont installés dans un bâtiment résidentiel existant depuis plus de deux ans à la date d'engagement de l'opération : ▫ OUI ▫ NON

Caractéristiques des luminaires installés :
Les luminaires ne sont pas à émission du flux lumineux uniquement vers le haut.

*Luminaires à modules LED avec un indice de protection aux chocs (IK) :
▫ inférieur à 10
▫ égal à 10

*Efficacité lumineuse (lm/W) : ……
NB : l'efficacité lumineuse est égale au flux lumineux total sortant du luminaire divisé par la puissance totale du luminaire, y compris les auxiliaires d'alimentation.

*Durée de vie avec une chute de flux lumineux ≤ à 30 % (en heures) : ……

*Nombre de luminaires installés : ……

*Le dispositif de contrôle automatique est intégré au luminaire et comporte les moyens de détection suivants :
▫ détection de présence ou de mouvement **ou** système de détection tenant compte des apports de lumière du jour
▫ détection de présence ou de mouvement **et** système de détection tenant compte des apports de lumière du jour

À ne remplir que si les marque et référence du luminaire ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation de l'opération :
*Marque : ……
*Référence : ……